

# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Editorial

Au terme de plusieurs mois de collecte d'information, ce **second journal de projet** marque un point d'étape dans notre démarche de diagnostic et d'élaboration du prochain **Schéma départemental des Services aux Familles nivernaises**.

Sont ci-après présentés les **chiffres clés** permettant une photographie du territoire départemental au regard de différents indicateurs socio-démographiques. Ce portrait a été mené à partir des données de la statistique publique [INSEE, CAF, Conseil départemental de la Nièvre, MSA, ARS,...].

Ces travaux ont été complétés par une **enquête auprès des allocataires CAF et MSA du territoire** : plus de 1 200 nivernais ont répondu à nos questions relatives aux offres de services, à leurs besoins et attentes au quotidien.

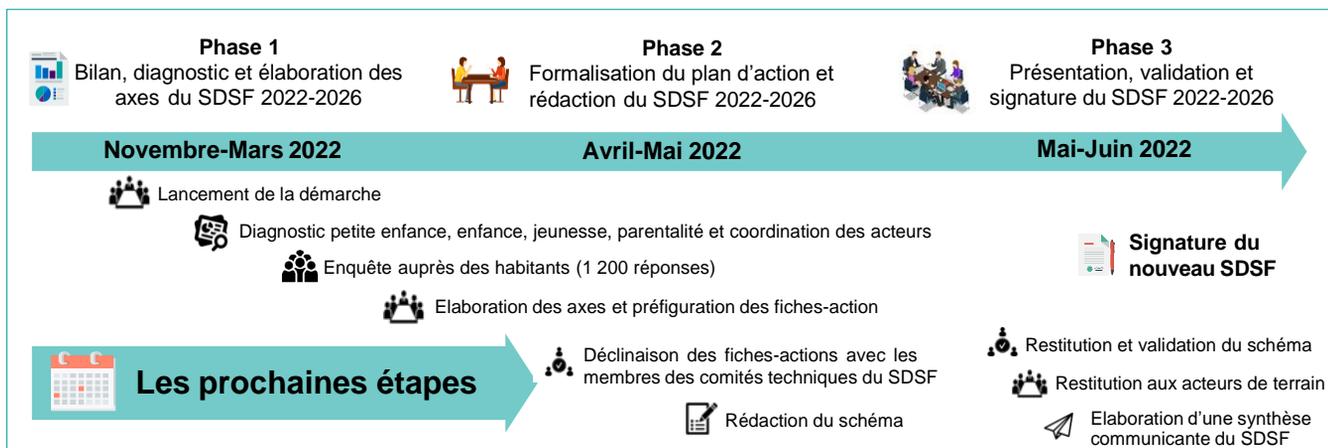
Enfin, **sept ateliers partenariaux**, réunissant plus de 50 professionnels ont permis d'affiner le diagnostic et de se projeter sur des propositions d'actions pour l'avenir.

Nous en profitons pour remercier tant les habitants que l'ensemble des participants aux ateliers pour leurs retours d'expériences et contributions aux réflexions.

Enfin, un **séminaire stratégique** organisé le 28 mars a permis d'arrêter les **grandes orientations** du futur schéma, qui sont actuellement déclinées plus finement.



## Vision globale des avancées et du calendrier de la démarche



## Pour en savoir plus



Sabrina RENIER  
Responsable du pôle développement des territoires  
[sabrina.renier@cafnevers.cnafmail.fr](mailto:sabrina.renier@cafnevers.cnafmail.fr)  
03 86 71 42 01



Thomas BOYER  
Chef de projet  
[thomasboyer@kpmg.fr](mailto:thomasboyer@kpmg.fr)  
06 18 95 70 98

# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Principaux éléments du diagnostic de territoire

### La population

La population de la Nièvre, en diminution continue depuis 1968, est touchée par un **double phénomène de gérontocroissance et de vieillissement de sa population**. Ce constat soulève un enjeu d'anticipation de ces évolutions démographiques, et notamment de la faible augmentation de la population jeune, afin de **proposer une offre adaptée aux familles du territoire**.

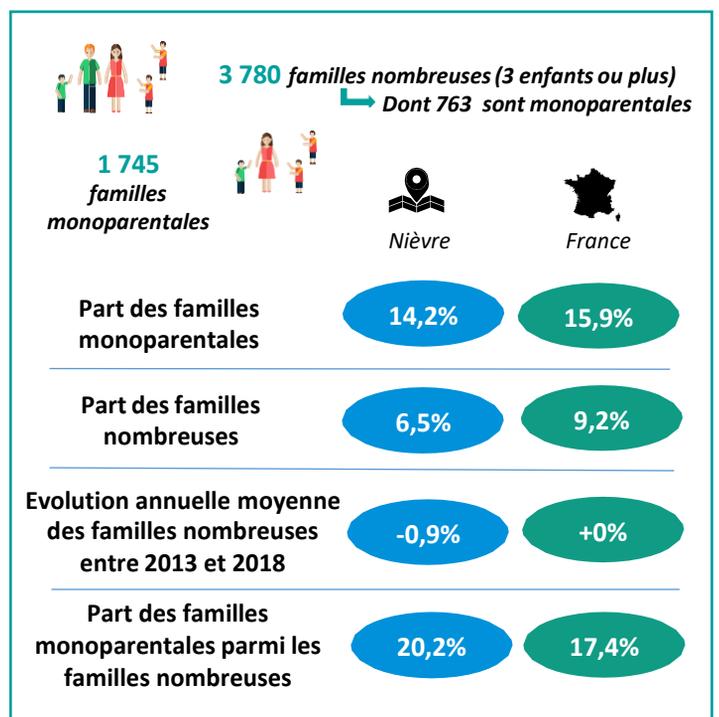
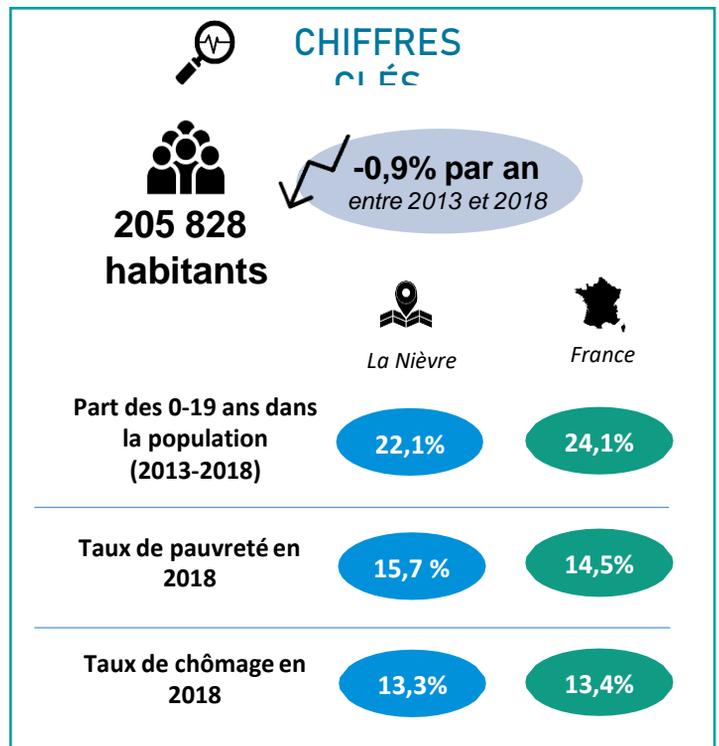
Le **taux de pauvreté** est plus important dans la Nièvre qu'au niveau national, de même que le niveau de **dépendance aux prestations sociales**. Ce constat de vulnérabilité d'une part importante de la population nivernaise souligne un enjeu en termes d'accompagnement (lutte contre la précarité, lutte contre l'isolement, accès aux droits, ...)

### Les familles

La part de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles **varie selon les EPCI** de 8,6% sur la CC Loire et Allier à 16,8% sur la CA de Nevers.

Cette part culmine à 21,7% sur la seule ville de Nevers, qui concentre par ailleurs à elle seule **21% des familles monoparentales du département**. Les familles monoparentales neversoises sont globalement **plus jeunes** (31,4% ont moins de 40 ans, contre 26,6% au niveau national). Enfin, on observe que **24,4% des neversoises de moins de 6 ans** sont issus d'une famille monoparentale (contre 14,2% au niveau national). L'accessibilité de l'offre d'accueil du jeune enfant constitue donc un enjeu prégnant sur la ville.

Enfin, les familles monoparentales nivernaises présentent des **facteurs de vulnérabilité** économique : 39,3% se situent sous le seuil de pauvreté (contre 19,5% pour les couples avec enfants).

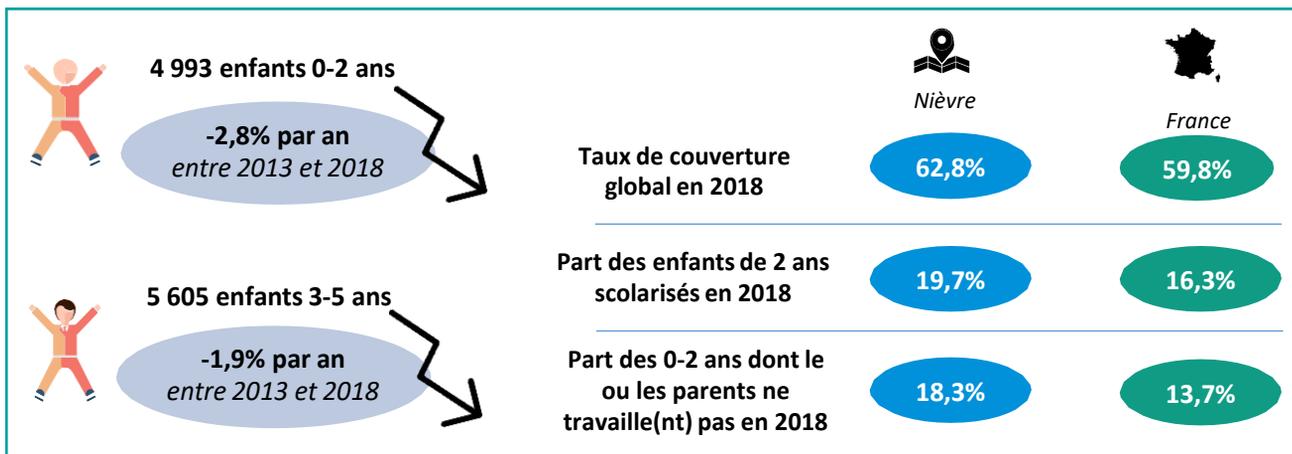


# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Principaux éléments du diagnostic de territoire

### La petite enfance



**Le nombre d'enfants de moins de 6 ans diminue significativement** ces dernières années dans la Nièvre, bien plus rapidement qu'au niveau national. En 2018, on comptait 4 993 enfants de 0 à 2 ans et 5 605 enfants de 3 à 5 ans, représentant respectivement 2,4% et 2,7% de la population nivernaise. Cette baisse du nombre de jeunes enfants s'explique notamment par la **chute du nombre de naissances** (-194 naissances annuelles entre 2013 et 2018), non compensée par l'arrivée de familles avec de jeunes enfants sur le territoire.

On observe sur le département une part importante des enfants de moins de 3 ans dont aucun parent ne travaille (18,3%). Ce dernier élément soulève un enjeu de renforcement des actions en faveur de **l'insertion professionnelle de jeunes parents**.

Concernant l'offre d'accueil, on constate un **taux de couverture petite enfance très légèrement supérieur dans la Nièvre** qu'au niveau national (62,8% contre 59,8%), en lien avec la diminution significative du nombre d'enfants de moins de 6 ans et une augmentation du nombre de places d'accueil sur les dernières années (création de multi-accueils, de Maisons d'assistantes maternelles ou encore de micro-crèches, ainsi qu'une augmentation du nombre de places dans certaines structures).

Cette offre d'accueil est dominée par **l'accueil individuel** par des assistantes maternelles (66% des places d'accueil), soutenu par le développement de Relais Petite Enfance sur le territoire. Cette prépondérance de l'accueil individuel souligne un enjeu fort de recrutement des assistantes maternelles (secteur en tension et une assistante maternelle sur quatre est âgée de plus de 60 ans sur le territoire) ou encore de diversification de l'offre sur certains EPCI.

Taux de couverture Accueil jeune enfant par EPCI	
Source : Cafdata, 2019	
CC Bazois Loire Morvan	49,6%
CC Cœur de Loire	73,2%
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	53,9%
CC Tannay-Brinon-Corbigny	48,5%
CC Amognes Cœur du Nivernais	60,5%
CC Les Bertranges	73,2%
CC Haut Nivernais-Val d'Yonne	54,2%
CC de Puisaye-Forterre	67,6%
CC Sud Nivernais	64,2%
CC du Nivernais Bourbonnais	69,4%
CA de Nevers	62,3%
CC Loire et Allier	78,3%
CA Moulins Communauté	67,3%
<b>Nièvre</b>	<b>62,8%</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>59,8%</b>

# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Principaux éléments du diagnostic de territoire

### L'enfance



**10 165**  
enfants  
de 6-10 ans

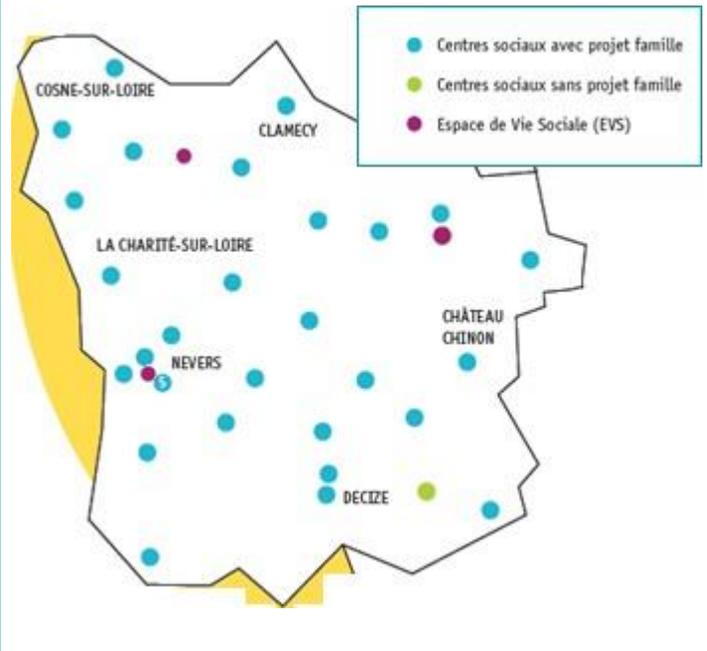


**15 835**  
enfants  
de 11-17 ans

La Nièvre compte 10 165 enfants de 6 à 10 ans, qui représentent 4,9% de la population (contre 6,2% au niveau national) et 15 835 enfants de 11 à 17 ans, qui représentent 7,7% de la population (contre 8,6% au niveau national). La **population de ces deux classes d'âge a tendance à diminuer sur le département**, particulièrement pour les 6-10 ans (-1,8% par an en moyenne) et très légèrement pour les 11-17 ans (-0,2% par an), alors qu'au niveau national, le nombre des 6-17 ans augmente légèrement.

Par ailleurs, en lien avec un taux d'équipement en établissements pour enfants ou adultes handicapés supérieur à celui du reste de la région, on observe dans la Nièvre une **part importante d'enfants en situation de handicap**, ce qui peut souligner des enjeux en termes **d'adaptation des accueils ou de formation des professionnels**.

33 centres socioculturels et 1 espace de vie sociale permettent un bon maillage territorial et proposent des services, à destination des habitants, des jeunes et des familles.



Taux de pénétration pour 1 000 enfants :



**22,3**

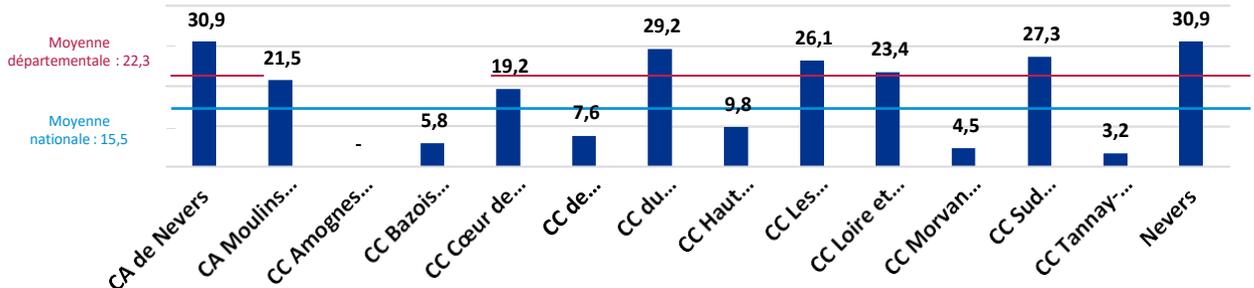


**15,5**

Soit 1079  
enfants bénéficiaires  
de l'AEEH\*

### Taux de pénétration de l'AEEH\* au 31.12.2020

Source : CAF 31.12.2020



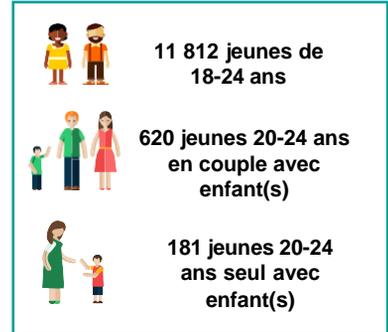
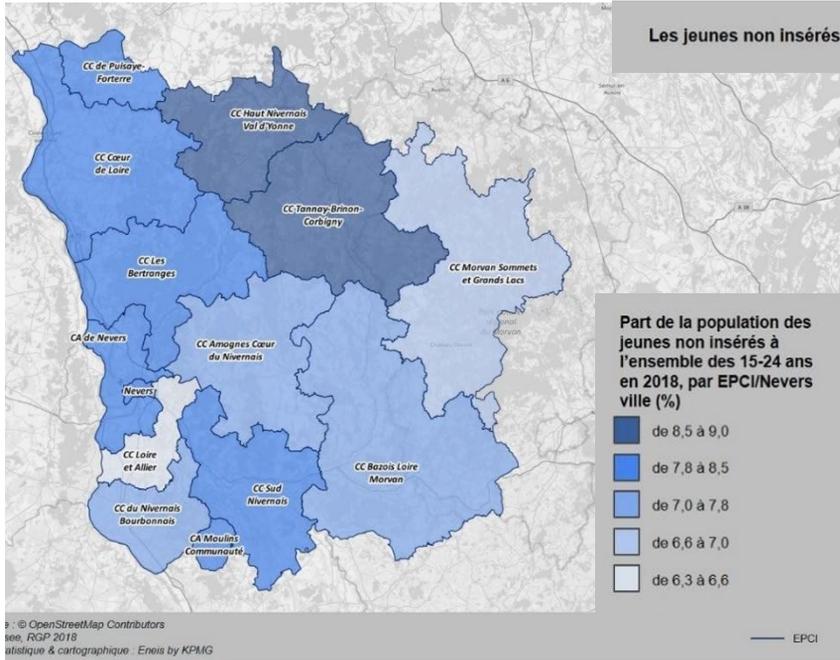
\*AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap

# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Principaux éléments du diagnostic de territoire

### La jeunesse



La Nièvre compte **11 812 jeunes adultes** de 18-24 ans, qui représentent 5,7% de la population, soit une part moins importante qu'au niveau national (8%). Par ailleurs, on observe que leur nombre diminue plus rapidement sur le département (-2,6% par an, contre -0,5% au niveau national).

Globalement, les jeunes adultes nivernais présente une **fragilité économique plus importante** qu'au niveau national. On observe toutefois une **dynamique différente entre l'est et l'ouest** du département : à l'ouest, les jeunes adultes sont globalement moins bien insérés qu'à l'est.

Si le territoire propose une offre importante en direction des jeunes adultes en termes **d'insertion professionnelle et d'aide à la mobilité**, cette dernière ainsi que **l'accès aux soins** demeurent des problématiques prégnantes pour eux.

	Nièvre	France
Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018	-2,6%	-0,5%
Part des jeunes 18-24 ans	5,7%	8%
Taux de scolarisation 18-24 ans	36%	52,6%
Taux de NEET 15-24 ans <i>NEET : ni en emploi, ni en études, ni en formation</i>	21%	16,8%
Taux de chômage 15-24 ans 2 329 chômeurs de 15-24 ans	27,2%	26,5%
Revenus médian pour les moins de 30 ans	17 580€	18 880€

# Nièvre – Projet de schéma départemental des services aux familles 2022-2026



## Les orientations stratégiques du futur SDSF

### 1. Améliorer l'accessibilité à une offre diversifiée et adaptée



- ✓ Optimiser les offres existantes et développer de nouvelles offres pour répondre aux limites de mobilité du public et aux besoins spécifiques des familles
- ✓ Accompagner les offres existantes et développer de nouveaux dispositifs pour répondre aux besoins des jeunes
- ✓ Adapter la communication aux différents publics et attentes

### 2. Animer, outiller les acteurs du territoire pour garantir un meilleur accès du public concerné aux services



- ✓ Former les professionnels et diffuser une communication sur les différents dispositifs qu'offre le territoire auprès des partenaires
- ✓ Accompagner les professionnels pour développer l'attractivité de métiers et assurer la pérennité des postes
- ✓ Accompagner les réseaux existants et favoriser la création de réseaux de professionnels



## Les prochaines étapes

**28 mars 2022** : première réunion du **Comité départemental des services aux familles (CDSF)** de la Nièvre

**Mai 2022** :

- Déclinaison des **fiches-actions** avec les membres des comités techniques du SDSF en groupes de travail
- Rédaction du **schéma**

**29 Juin 2022** :

- **Restitution et validation** du schéma en CDSF

**Septembre 2022** :

- **Restitution** aux acteurs